

- Tables et bancs : jusqu'à 4 tables et 8 bancs : 15 euros, par unité supplémentaire (1 table + 2 bancs) : 3 euros
- Estrade (ensemble des éléments) : 15 euros
- Chapiteaux (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 60 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- tentes de réception (l'ensemble de la tente) : gratuit lors de la 1^{ère} location, 40 € pour les locations suivantes (uniquement aux associations de Doizieux). Ces conditions s'appliquent pour une année civile.
- podium (l'ensemble du podium) : 50 € (uniquement aux associations de Doizieux)

TARIF LOCATION SALLE COMMUNALE EX-PRESBYTERE SAINT-LAURENT ANNEE 2018

Les tarifs sont maintenus pour 2018, à savoir :

- mise à disposition gratuite aux associations de la commune
- aux habitants de la commune : 50 € sachant que sa contenance est de 60 personnes

TARIFS vente de consommables lors de manifestations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le coût des consommables vendus lors de manifestations festives.

SEM : Intégration de 8 nouvelles communes à Saint-Etienne Métropole Approbation rapport de la CLECT du 26/09/2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

CDG : Convention relative à l'adhésion au service optionnel Pôle Santé au Travail, créée au sein du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de charger le CDG 42 d'assurer la surveillance médicale préventive au profit des agents de notre collectivité jusqu'au 31 décembre 2020.
Le coût d'adhésion a été établi par le Conseil d'Administration du CDG 42.
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention en résultant.

CDG 42 : Avenant à la convention 2015-2017 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Loire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de charger le Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire de prendre en charge l'établissement complets des dossiers CNRACL de notre collectivité jusqu'au 31 décembre 2018. Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant en résultant.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- fait part d'un courrier des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école publique demandant une aide financière pour la classe neige.
- fait le compte-rendu de la soirée « Jardin Partagé » en date du 27/10/17.
- informe d'une réunion pour l'inventaire du Patrimoine de Doizieux le lundi 20/11/17 à 19h.
- fixe une réunion de la commission communication le lundi 27/11/17 à 19h.

M. PONCET :

- fait le compte-rendu de l'expertise par SEM des ponts sur la Route Neuve.
- informe de la réception des travaux du mur de soutènement de la cour de l'école publique ce jour.
- informe de la réception des travaux concernant la résorption des points noirs de collecte des déchets.
- fait part d'une étude hydraulique faite par Abowind.

M. ALBERT :

- informe de l'élection de nouveau président du SIEL.
- fait part du planning concernant la décision sur les rythmes scolaires.

